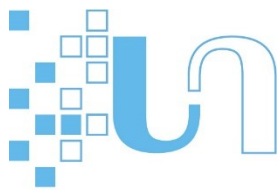


Guide pour les étudiants en situation de handicap

Services et accessibilité des Bibliothèques Universitaires

Contact : bu-handi@univ-pau.fr



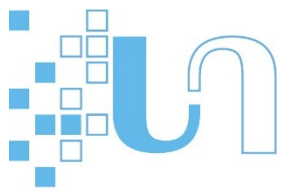


Vous avez droit à un service aménagé de prêt de documents et de matériels

- x vos prêts peuvent être aménagés (durée plus longue, prolongations assouplies, y compris sur les prêts à durée limitée)
- x vos demandes de prêts sont prioritaires (ouvrages et ordinateurs portables) ;
- x vos suggestions d'achats de documents sont prioritaires ;
- x vous pouvez faire récupérer vos emprunts par une personne de votre choix (mandataire) ;

Vous avez droit à un accompagnement personnalisé pour

- x vous réserver, à la BU de Pau, un espace de travail personnel pour votre accompagnatrice ou votre accompagnateur et vous-même ;
- x vous aider à trouver la documentation dont vous avez besoin pour un travail universitaire ;
- x vous former à l'utilisation des équipements mis à disposition, à la recherche documentaire, à l'utilisation des ressources électroniques, etc.).



Dans chaque bibliothèque, une personne est là pour vous aider

Besoin d'autre chose ? N'hésitez pas à nous le demander, nous ferons tout notre possible pour vous aider !

Contacts : bu-handi@univ-pau.fr

BU d'Anglet : Florence Breton (05.59.57.44.76)

BU de Bayonne : Stéphanie Ducamp (05.59.57.41.42)

BU de Mont-de-Marsan : Mélodie Duval (05.58.51.37.60)

BU de Pau : Laurence Gadeau (05.59.40.72.00)

BU de Tarbes : Agnès Martin (05.62.56.61.23)

Coordinateur : Antoine Meylan (05.59.40.73.92)

CONTACT

Antoine MEYLAN
Tél. : 05 59 40 73 92
bu-handi@univ-pau.fr

